



ENTRE POINTS DURS et AVANCÉES...

Négociation du 15 décembre 2009

Dès le début de séance en réaction aux propositions faites par la DG le 3 décembre dernier, la CFDT est intervenue pour préciser quelques points essentiels qui sont de nature à contrarier le consensus que semble rechercher la Direction Générale :

1. Absence d'Augmentation Générale pour les salariés non-cadres si pas de contrat export.
2. Absence de niveau plancher lié à cette AG
3. Bas niveaux des budgets d'Augmentations Individuelles (Cadres et Non-Cadres).
4. Absence de prime Rafale en cas de premier contrat export.
5. Blocage de 4 semaines de congés en été.

Avant que la négociation ne reprenne, et par honnêteté, la CFDT a ainsi voulu dire à la Direction Générale et aux autres Organisations Syndicales que si les fondamentaux ci-dessus n'étaient pas présents, les Sections CFDT, les adhérents/tes et sympathisants/tes et plus largement, l'ensemble des salariés porteront certainement un regard très critique sur le contenu de cette NAO 2010.

La CFDT constate que les comptes prévisionnels (présentés le 22 juillet 2009 devant le Conseil d'Administration) font apparaître un profit de 268 millions d'euros soit le 3^{ème} de l'histoire de la Société. Sans mésestimer l'impact de la crise sur la situation actuelle, nos demandes s'imprègnent de ce résultat.

Au terme de 4 heures de négociations, sans modifier son canevas, la DG a néanmoins consenti à faire bouger quelques chiffres... en majorant et complétant ses premières propositions...

	Avec accord		Sans accord	
	au 1 ^{er} janvier 2010 sans contrat Rafale	A la conclusion d'un contrat Rafale	au 1 ^{er} janvier 2010 sans contrat Rafale	A la conclusion d'un contrat Rafale
CADRES	AI = 2% (au lieu de 1,5%)	AI = 3% (au lieu de 2,5%)	ni AG ni AI	AI = 1,8 %
NON CADRES	AI = 1,5% (au lieu de 1,3%)	AG = 1% (inchangé) (*) AI = 1,5% (au lieu de 1,3%)	ni AG ni AI	AI = 1,3%% Pas d'AG

(*) La DG accepte de mettre un plancher qu'elle fixe à 21 €. Cette mesure qui toucherait 1941 salariés apporterait (dans le meilleur des cas) une équivalence AG de 1,46%.

Toujours dans le cadre d'une signature d'accord (ce que la DG appelle "le consensus"),:

RÉMUNÉRATION MENSUELLE GARANTIE... elle serait portée à 1800 € (1740 € en 2009) soit + 3,4%.

13^{ème} MOIS MINIMUM... Sans contrat RAFALE, il resterait à 1990 €. Avec contrat RAFALE il serait porté à 2010 €.

PRIME... Elle précise que ses propositions salariales intègrent la prime "1^{er} contrat Rafale Export" prévue par les accords annuels des 3 dernières années et accepterait d'en prévoir une autre, mais seulement en cas de deuxième contrat Rafale Export. Elle propose de la fixer à 150 €.

PERCO... La DG propose de revoir l'abondement des salariés de 55 ans et plus en le plafonnant à 200 € (au lieu de 100 € actuellement). L'enveloppe prévisionnelle de 1 million d'euros est reconduite en 2010.

PRÉVOYANCE... Mutuelle Non Cadres, la DG accepterait d'augmenter sa participation pour un désengagement progressif des CE. Soit une prise en charge supplémentaire de 650 000 €.

Elle conditionne toutefois cette mesure à un engagement d'Organisation(s) Syndicale(s) représentant au moins 30% des suffrages sur le total des 1^{er} et 2^{ème} collèges aux dernières élections CE.

BISEAU EQUIPIERS... Dans la continuité de l'accord "Chômage partiel", la DG accepterait de maintenir 25% de l'avantage équipiers pendant 3 mois supplémentaires. Cette mesure aura un effet rétroactif sur les biseaux en cours d'application.

Par ailleurs, elle répond ainsi à nos autres demandes :

CONGÉS ÉTÉ... Fermeture des établissements de 2, 3 ou 4 semaines incluant obligatoirement les deux premières semaines d'août, soit du Lundi 2 au Vendredi 13 août 2010.

FORFAIT JOURS 2010/2011... une note d'information précisera les modalités de récupération des 4 jours supplémentaires de travail de cette période de référence (qui comporte 217 jours travaillé contre 213 attendus).

EMPLOI...

La DG affiche un objectif de maintenir et pérenniser les compétences de l'entreprise et l'emploi de ses collaborateurs, notamment en terme de formation et de mobilité professionnelle. Une renégociation de l'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) est programmée en 2010. Par ailleurs, en 2010, l'accent sera mis sur l'emploi de personnes handicapées, l'alternance et le maintien dans l'emploi des seniors.

POUR LA DÉLÉGATION CFDT...

Nous verrons le 12 janvier prochain si la demande UNANIME des Organisations Syndicales d'obtenir des augmentations générales pour les salariés non-cadres (avec ou sans contrat Rafale) a été prise en compte par la DG. Pour l'instant, malgré nos nombreux arguments, elle campe sur sa position.

Or, pour l'ensemble des Sections Syndicales CFDT, ce point est essentiel.

Nous verrons également si elle évolue au sujet de la prime pour un premier contrat Rafale export. La DG nous dit l'avoir déjà intégré dans ses propositions salariales, ce qui, dans l'absolu, ne manque pas d'intérêt. Pour autant, de nouveaux contrats exports éclairciraient notre avenir. Dès lors une prime pour un deuxième contrat Rafale s'impose, d'autant plus qu'ils impacteront considérablement la charge de travail. Sur ce point, la proposition d'une prime de 150 € est à considérer ...

De même, notre revendication très ancienne sur le thème de l'harmonisation "participation société au régime Frais de santé" trouve un écho favorable. Pour la CFDT, la discrimination financière face à la maladie, entre cadres et non-cadres, est inacceptable ; il faut y mettre un terme. De plus, le supplément de prise en charge DG serait aussi de nature à donner des marges de manœuvres nouvelles aux budgets des CE.

Nous avons enfin pris acte du fait que la DG n'entend pas négocier sur "toute la plateforme revendicative CFDT" dans cette NAO. Néanmoins, des sujets restent ouverts à la négociation (dépendance, "stress au travail", GPEC, handicap, temps partiel, intéressement, ...).

Entre "points durs" et "avancées", les sections CFDT débattront avec les adhérents et les salariés pour commencer à se positionner en vue de la prochaine et, probablement dernière réunion, programmée au 12 janvier 2010 (Donc après le CCE du 7 janvier présidé par Charles Edelstenne).

En parallèle de cette NAO, comme chaque année, la DG propose un projet d'ACCORD SUR L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL 2010/2011 afin de définir l'affectation des 15 jours de RTT/Capitalisation.

Pas de nouveauté... la DG propose de prendre 10 collectivement et de laisser 5 jours à disposition des salariés. Pour la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011, le calendrier proposé est le suivant :

Les 10 jours pris collectivement...

- Vendredi 12 novembre 2010 ;
- Vendredi 24, lundi 27, mardi 28, mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 décembre 2010 ;
- Vendredi 22 avril 2011 ;
- Vendredi 29 avril 2011 ;
- Vendredi 6 mai 2011

Reste 5 jours pris sur l'initiative du salarié.

Pour mémoire, Vendredi 14 mai 2010 et lundi 24 mai 2010 sont des jours issus de la période précédente et qui restent à prendre collectivement.